



Légionnaire uniponctué

- Augmentation des captures d'adultes depuis deux semaines.
- Dépistage préventif recommandé dans certaines régions.

DÉPISTAGE DES LARVES DE LA LÉGIONNAIRE UNIPONCTUÉE RECOMMANDÉ DANS CERTAINES RÉGIONS

État de la situation

Après un début de saison avec des captures bien en dessous de la moyenne, les captures d'adultes de légionnaire uniponctué ont augmenté de façon importante pour certaines régions du Québec du 17 juin au 1^{er} juillet, en particulier dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Capitale-Nationale et des Laurentides. Toutefois, l'augmentation des populations d'adultes dans ces régions n'a pas permis d'atteindre les seuils d'alerte critiques de 10 adultes/piège/nuit ou de 100 adultes/piège depuis le début de la saison.

Étant donné l'augmentation modérée des captures depuis les dernières semaines, un dépistage préventif des larves est suggéré dans les champs de certaines municipalités du Québec durant les semaines du 14 et 21 juillet. L'apparition de dommages est peu probable. Pour obtenir plus de détails sur les dates de dépistage recommandées par secteur, veuillez consulter le tableau qui est présenté à la fin de cet avertissement.

Pour consulter les cartes des captures hebdomadaires de légionnaire uniponctué effectuées au Québec depuis le début de la saison, veuillez cliquer sur le lien qui suit :
http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/CARTES_LEGIONNAIRE_2013.pdf

Dépistage et stratégie d'intervention

Pour obtenir de l'information sur le dépistage et la stratégie d'intervention contre la légionnaire uniponctué, veuillez consulter le bulletin d'information **No 11** du 14 juin 2013.

Collaboration demandée pour signaler les infestations

Le Réseau d'avertissements phytosanitaires sollicite la collaboration de tous les conseillers agricoles et de tous les producteurs pour nous informer de la découverte d'infestations ou de dommages causés par des larves de légionnaire uniponctué. Le cas échéant, veuillez communiquer avec l'avertisseuse du réseau (katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca) ou encore avec le responsable du RAP grandes cultures de votre région dont les coordonnées sont disponibles en cliquant sur le lien suivant : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Responsables_regionaux_GC_MAPAQ.pdf.

Autres communiqués sur la légionnaire uniponctué publiés en 2013

[Avertissement No 04](#)

[Avertissement No 08](#)

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon avec la collaboration d'André Rondeau

[Coordonnées des membres du groupe de travail](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Co-avertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 24 – Grandes cultures – 12 juillet 2013

PÉRIODE RECOMMANDÉE POUR LE DÉPISTAGE DES LARVES PAR LES PRODUCTEURS

Liste des 30 sites avec les captures cumulatives les plus élevées (papillons/piège) depuis le début de la saison

Régions et secteurs	Captures cumulatives par piège	Semaine du 7 juillet							Semaine du 14 juillet							Semaine du 21 juillet								
		7 juil D	8 juil L	9 juil M	10 juil M	11 juil J	12 juil V	13 juil S	14 juil D	15 juil L	16 juil M	17 juil M	18 juil J	19 juil V	20 juil S	21 juil D	22 juil L	23 juil M	24 juil M	25 juil J	26 juil V	27 juil S		
Abitibi-Témiscamingue																								
Duhamel-Ouest	70																							
Nédélec	59																							
Bas-Saint-Laurent																								
La Pocatière	12																							
Capitale-Nationale																								
Deschambault	20																							
St-Casimir	27																							
St-Hilarion	68																							
St-Raymond-de-Portneuf	25																							
Chaudière-Appalaches																								
Ste-Marie (de Beauce)	14																							
Gaspésie																								
Cap d'Espoir (Percé)	34																							
Lanaudière																								
St-Ambroise-de-Kildare	19																							
St-Élisabeth	25																							
Laurentides																								
Brébeuf	65																							
Ferme-Neuve	80																							
La Conception	19																							
Lac-du-cerf	47																							
Mirabel (St-Hermas)	16																							
St-Jérôme	13																							
Mauricie																								
St-Maurice	13																							
Montérégie-Est																								
Ange-Gardien	28																							
St-Hyacinthe	67																							
St-Pie	22																							
St-Robert	10																							
Verchères	13																							
Montérégie-Ouest																								
St-Alexandre	18																							
St-Blaise-sur-Richelieu	19																							
Outaouais																								
Bouchette	25																							
Notre-Dame-de-la-Salette	13																							
Shawville/Clarendon	33																							
Saguenay-Lac-Saint-Jean																								
Alma	10																							
Normandin	10																							

- Effectuez une surveillance normale de la culture. Larves probablement absentes.
- Procédez à un dépistage préventif.
- Dépistage recommandé : forte probabilité de présence de larves de légionnaire.
- Dépistage nécessaire : présence de larves en nombre suffisant pour causer des dégâts.
- Période recommandée de dépistage terminée